



ENVIRONNEMENT

AGENCE SAVOIE

1640 avenue de Chambéry
73190 CHALLES LES EAUX
Tel : 0479714621
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
27 RUE MARCOZ - BP 1104
73011 CHAMBERY CEDEX

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002ER838493-1
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 26/02/2026
Référence mandataire : Campus du
Bourget - Université Savoie Mont Blanc

DÉSIGNATION DU BIEN

Campus du Bourget - Université
Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A -
RUE DU LAC MAJEUR
73370 LE BOURGET-DU-LAC

PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
27 RUE MARCOZ - BP 1104
73011 CHAMBERY CEDEX

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2020, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : RUE DU LAC MAJEUR 73370 LE BOURGET-DU-LAC

Référence client : Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A

Désignation : Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A -

Date de construction : En 1997

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : PRANGERE GEOFFREY

Accompagnateur : ()

Date de repérage : 26/02/2026

Numéro attestation : CPDI6825

Délivré le : 09/05/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 ST Grégoire



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
27 RUE MARCOZ - BP 1104
73011 CHAMBERY CEDEX

Donneur d'ordre :
PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
3 Rue de la Charité
69002 LYON

A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 04/03/2026

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 04/03/2026

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)
Salles 8A - Vol 3 (8A 15)	Salles 8A - Vol 4 (8A 16)
Salles 8A - Vol 5 (8A 17)	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)
Salles 8A - Vol 7 (8A 27b)	

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

- 1- Dépose de la paillasse (Dépose plomberie, découpe paillasse et structure métallique, reprise de la cloison)
- 2- suppression de paillasse et installation de nouvelles, rénovation électrique, pose de meubles

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

- 1- L'intervention concerne la paillasse de la salle 216 (Bâtiment 8A)
- 2- le périmètre s'étend dans les salles 8A13, 8A15, 8A16, 8A17, 8A27A et 8A27B

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Equipements divers et accessoires	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	
Parois verticales intérieures et enduits	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	
Equipements divers et accessoires	Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 5 (8A 17)	
Parois verticales intérieures et enduits	Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16) - Vol 6 (8A 27a) - Vol 7 (8A 27b)	
Plafond et faux-plafonds	Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16) - Vol 6 (8A 27a)	
Revêtement de mur	Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16) - Vol 6 (8A 27a)	
Revêtement de sol	Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16) - Vol 6 (8A 27a)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIELUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Aucun

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Aucune

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Aucune

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les pléniums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

L'intervention se limite aux matériaux définis par le donneur d'ordres

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Parois verticales intérieures et enduits

2 - Plafond et faux-plafonds

3 - Revêtement de sol

4 - Revêtement de mur

5 - Equipements divers et accessoires

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Universit é Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P1	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3 n°1 - 1	002ER 83849 3 n°1	Peinture / Toile / Enduit / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc / Blanc / Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P8	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n°8 - 1	P8	Peinture / Toile / Enduit / Ciment - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	P9	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Fibres / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002ER 83849 3-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Fibres / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 4 (8A 16)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002ER 83849 3-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Fibres / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16)	Cloisons légères ou préfabriquée s	Jonction entre panneaux préfabriqués	S5 - S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002ER 83849 3-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Fibres / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Beige / Beige	Négatif	Négatif sur analyse


GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 6 (8A 27a)	Cloisons légères ou préfabriquées	Jonction entre panneaux préfabriqués	P14	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n °14 - 1	P14	Peinture / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc / Beige / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 7 (8A 27b)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P15	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n °15 - 1	P15	Enduit - Effritable - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P10	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n °10 - 1	P10	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002ER 83849 3-1 n °10 - 1	P10	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 4 (8A 16)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002ER 83849 3-1 n °10 - 1	P10	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	S7 - S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P10		002ER 83849 3-1 n °10 - 1	P10	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 6 (8A 27a)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P13	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n °13 - 1	P13 Phase 1	Matériau - Effritable Fibreux - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 6 (8A 27a)	Faux plafonds	Panneaux et plaques	P13	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n °13 - 1	P13 Phase 2	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P6	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n°6 - 1	P6	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002ER 83849 3-1 n°6 - 1	P6	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 4 (8A 16)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002ER 83849 3-1 n°6 - 1	P6	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	S1 - S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002ER 83849 3-1 n°6 - 1	P6	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 6 (8A 27a)	Revêtement de sol	Colles de carrelage	P12	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n°12 - 1	P12	Colle - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P7	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n°7 - 1	P7	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002ER 83849 3-1 n°7 - 1	P7	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 3 (8A 15)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002ER 83849 3-1 n°7 - 1	P7	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de mur

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Salles 8A	Vol 4 (8A 16)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002ER 83849 3-1 n°7 - 1	P7	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 6 (8A 27a)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002ER 83849 3-1 n°7 - 1	P7	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 3 (8A 15) - Vol 4 (8A 16) - Vol 6 (8A 27a)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (plinthe)	P7 - S3 - S4 - S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002ER 83849 3-1 n°7 - 1	P7	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

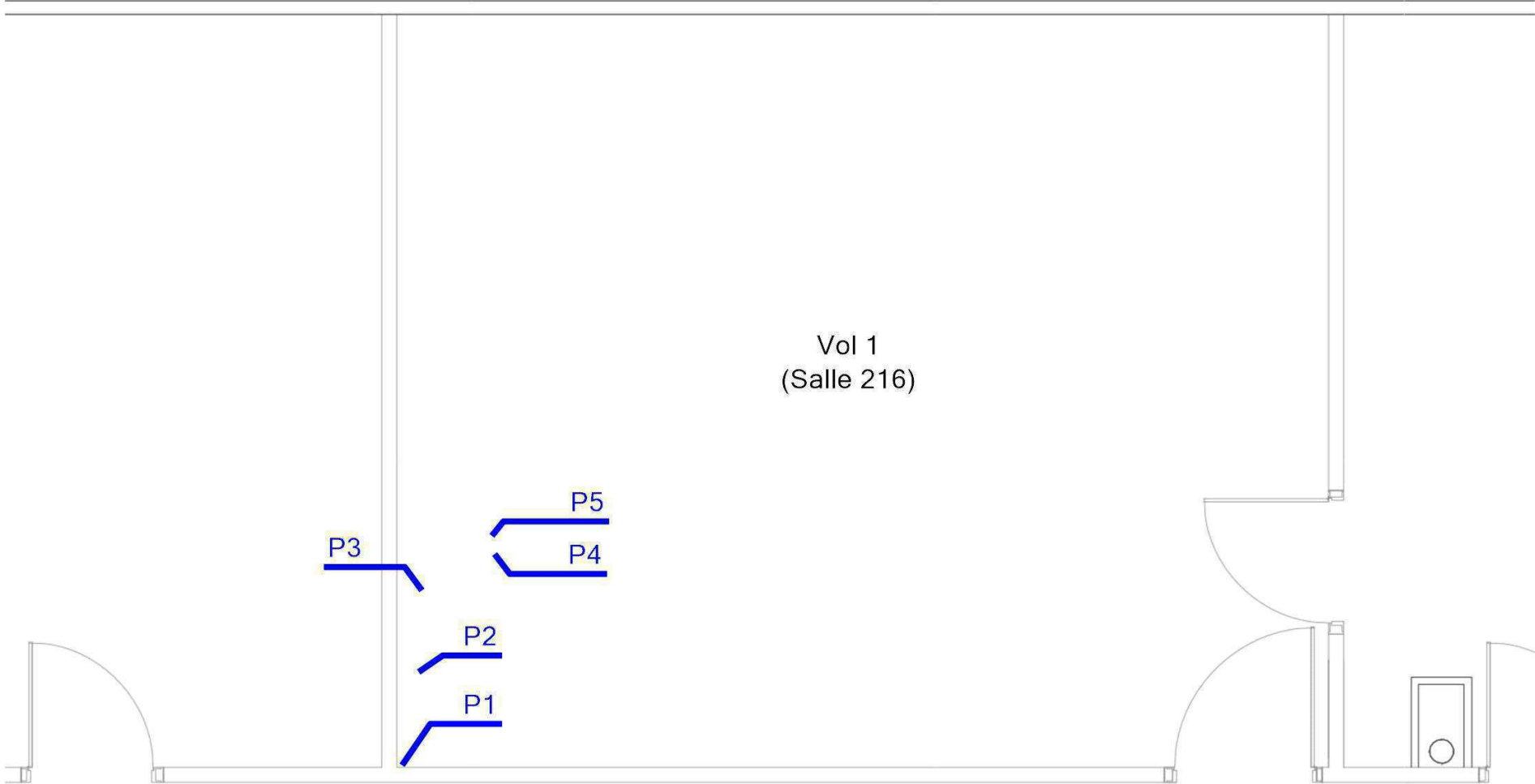
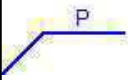
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Universit é Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	Paillasse	Paillasse	P2	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3 n°2 - 1	002ER 83849 3 n°2	Mortier / Matériau - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Universit é Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	Paillasse	Colle de carrelage (faïence)	P3	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3 n°3 - 1	002ER 83849 3 n°3	Colle - Dur Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Equipements divers et accessoires

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Universit é Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	Paillasse	Joint de carrelage	P4	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3 n°4 - 1	002ER 83849 3 n°4	Matériau / Joint - Souple / Dur - Blanc / Noir	Négatif	Négatif sur analyse
Universit é Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Vol 1 (Salle 216)	Paillasse	Joint de carrelage	P5	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3 n°5 - 1	002ER 83849 3 n°5	Joint - Souple - Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Paillasse	Ciment	P11	Réalisation d'un prélèvement		002ER 83849 3-1 n °11 - 1	P11	Béton - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 2 (8A 13)	Paillasse	Ciment	P11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002ER 83849 3-1 n °11 - 1	P11	Béton - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 5 (8A 17)	Paillasse	Ciment	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002ER 83849 3-1 n °11 - 1	P11	Béton - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Salles 8A	Vol 2 (8A 13) - Vol 5 (8A 17)	Paillasse	Ciment	P11 - S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002ER 83849 3-1 n °11 - 1	P11	Béton - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Plan de repérage - Actions menées
	Salles 8A	Salles 8A - Plan de repérage - Actions menées

UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC BÂTIMENT 8A - SALLE 216 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002ER838493-1	
				Légende	
					Localisation dun prélèvement négatif
		Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
		RUE DU LAC MAJEUR 73370 LE BOURGET-DU-LAC	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A -	26/02/2026	PRANGERE GEOFFREY

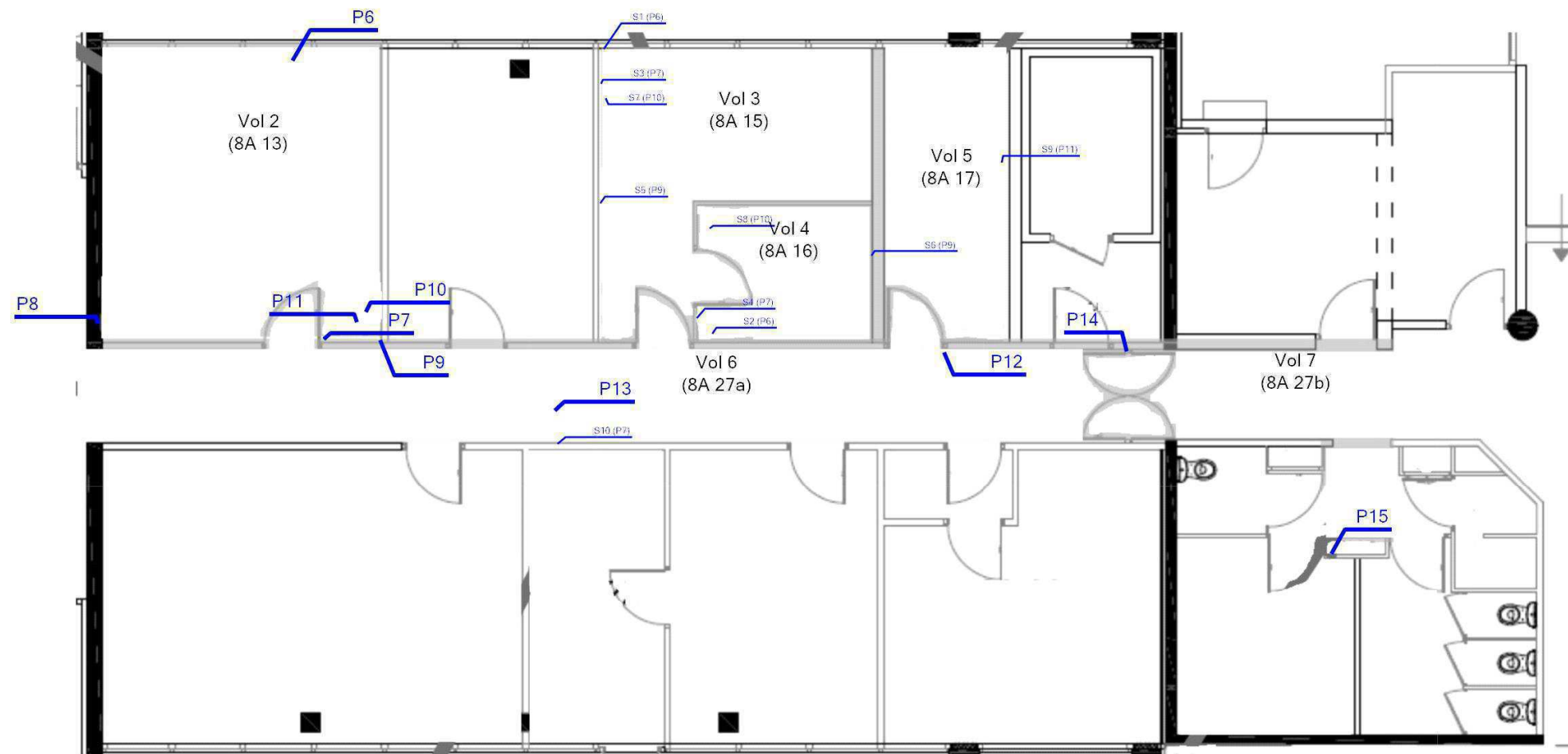
SALLES 8A - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002ER838493-1

Légende

Localisation du prélèvement négatif

Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien	

RUE DU LAC MAJEUR
73370 LE BOURGET-DU-LAC

Désignation

Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment
8A -

Date intervention

26/02/2026

Technicien intervenant

PRANGERE GEOFFREY

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002ER838493-1 n°6 - 1 (P6)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°7 - 1 (P7)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°8 - 1 (P8)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°9 - 1 (P9)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°10 - 1 (P10)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°11 - 1 (P11)	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°12 - 1 (P12)	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°13 - 1 (P13)	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°14 - 1 (P14)	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)	Prélevement négatif
002ER838493-1 n°15 - 1 (P15)	Salles 8A - Vol 7 (8A 27b)	Prélevement négatif
002ER838493 n°1 - 1 (P1)	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	Prélevement négatif
002ER838493 n°2 - 1 (P2)	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	Prélevement négatif
002ER838493 n°3 - 1 (P3)	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	Prélevement négatif
002ER838493 n°4 - 1 (P4)	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	Prélevement négatif
002ER838493 n°5 - 1 (P5)	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	Prélevement négatif



002ER838493 n°1 - 1 (P1) - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)



002ER838493 n°2 - 1 (P2) - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)



002ER838493 n°3 - 1 (P3) - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)



002ER838493 n°4 - 1 (P4) - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)



002ER838493 n°5 - 1 (P5) - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)



002ER838493-1 n°6 - 1 (P6) - Salles 8A - Vol 2 (8A 13)



002ER838493-1 n°7 - 1 (P7) - Salles 8A - Vol 2 (8A 13)



002ER838493-1 n°8 - 1 (P8) - Salles 8A - Vol 2 (8A 13)



002ER838493-1 n°9 - 1 (P9) - Salles 8A - Vol 2 (8A 13)



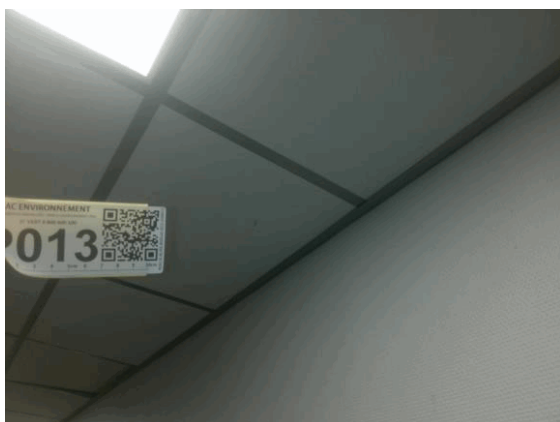
002ER838493-1 n°10 - 1 (P10) - Salles 8A - Vol 2 (8A 13)



002ER838493-1 n°11 - 1 (P11) - Salles 8A - Vol 2 (8A 13)



002ER838493-1 n°12 - 1 (P12) - Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)



002ER838493-1 n°13 - 1 (P13) - Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)



002ER838493-1 n°14 - 1 (P14) - Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)



002ER838493-1 n°15 - 1 (P15) - Salles 8A - Vol 7 (8A 27b)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif Amiante

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
002ER838493 n°1	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Toile / Enduit / Carton / Plâtre - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc / Blanc / Marron / Blanc	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	
002ER838493 n°2	Equipements divers et accessoires	Paillasse	Mortier / Matériau - Effritable / Effritable - Gris / Blanc	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	
002ER838493 n°3	Equipements divers et accessoires	Paillasse	Colle - Dur Fibreux - Beige	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	
002ER838493 n°4	Equipements divers et accessoires	Paillasse	Matériau / Joint - Souple / Dur - Blanc / Noir	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	
002ER838493 n°5	Equipements divers et accessoires	Paillasse	Joint - Souple - Blanc	Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)	
P6	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	
P7	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle / Papier - Dur / Souple Fibreux - Gris / Beige	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Toile / Enduit / Ciment - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Gris	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	
P9	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Fibres / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Souple Fibreux / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Blanc / Blanc / Blanc / Beige / Beige	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	
P10	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Peinture / Faux-plafond - Effritable / Effritable Fibreux - Blanc / Beige	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	
P11	Equipements divers et accessoires	Paillasse	Béton - Dur - Gris	Salles 8A - Vol 2 (8A 13)	
P12	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Dur - Gris	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)	
P13 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Matériau - Effritable Fibreux - Blanc	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)	

P13 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Laine - Souple Fibreux - Jaune	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Peinture / Enduit / Papier / Enduit - Effritable / Effritable / Souple Fibreux / Effritable - Gris / Blanc / Beige / Blanc	Salles 8A - Vol 6 (8A 27a)
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit - Effritable - Blanc	Salles 8A - Vol 7 (8A 27b)



CHANTIER

Référence	C022024280086
Adresse	Commande : 002ER838493 Affaire : Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 RUE DU LAC MAJEUR 73370 LE BOURGET-DU-LAC

COORDONNÉES DESTINATAIRE

AC Environnement 64, rue Clément Ader 42153 RIORGES

Riorges, le 26/01/2024

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC022024280086
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	AC LAB
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1(parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée(MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) (2) : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique <i>La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i>
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002ER838493_001

Référence labo	42PM02111441	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/01/2024	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATTHIAS GIRARD	Date d'analyse	26/01/2024
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	Analyste	Nb de préparations	Grilles	Analyste	Présence d'amiante
			Nb de préparations	Lame	Analyste	Nb de préparations	Grilles	Analyste	
1	1	Peinture Effritable Gris	-	-	-	1	2	VME	Non détecté ●
	2	Toile Souple Fibreux Blanc	1	1	PBE				
	3	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
	4	Carton Souple Fibreux Marron	1	1	PBE				
	5	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			2 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3, 4, 5 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Référence échantillon : 002ER838493_002

Référence labo	42PM02111442	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/01/2024	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATTHIAS GIRARD	Date d'analyse	26/01/2024
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Paillasse - Paillasse		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame	Analyste	Nb de préparations	Grilles	Analyste	Présence d'amiante
			Nb de préparations	Lame	Analyste	Nb de préparations	Grilles	Analyste	
1	1	Mortier Effritable Gris	-	-	-	1	2	VME	Non détecté ●
	2	Matériau Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.



AC LAB
- 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

L.MO.F 07.8 V9

PAGE 1 / 3

Référence échantillon : 002ER838493_003

Référence labo	42PM02111443	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/01/2024	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATTHIAS GIRARD	Date d'analyse	26/01/2024
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Paillasse - Colle de carrelage (faïence)		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Dur Fibreux Beige	-	-	-	1	2	VME	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	RAS
-------------------------------	-----

Référence échantillon : 002ER838493_004

Référence labo	42PM02111444	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/01/2024	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATTHIAS GIRARD	Date d'analyse	26/01/2024
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Paillasse - Joint de carrelage		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Matériau Souple Blanc	-	-	-	1	2	VME	Non détecté
	2	Joint Dur Noir	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
-------------------------------	--

Référence échantillon : 002ER838493_005

Référence labo	42PM02111445	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	23/01/2024	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	MATTHIAS GIRARD	Date d'analyse	26/01/2024
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Paillasse - Joint de carrelage		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - Salle 216 - Vol 1 (Salle 216)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lame explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Joint Souple Blanc	-	-	-	1	2	VME	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	RAS
-------------------------------	-----

Référence dossier: RSC022024280086

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 2 MOLP et 5 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 5/5

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm
(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture
(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

Suppléant Responsable Equipe

Lilian Desaphy



Accréditation
N°1-7325
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



AC LAB
- 64, rue Clément Ader - 42153 Riorges - Fax : 0 825 800 954
SIRET : 441 355 914 000298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Tél. : 0 800 600 133
labs@ac-environnement.fr

L.M.O.F 07.8 V9
PAGE 3 / 3



ITGA ANALYTICS RIORGES
64, rue Clément Ader
42153 Riorges
Contact-Analytics@itga.fr

Accréditation n° 1-7325
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



CHANTIER		COORDONNÉES DESTINATAIRE	
Référence	C022026340859	AC Environnement	
Adresse	Commande : 002ER838493-1 Affaire : Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - RUE DU LAC MAJEUR 73370 LE BOURGET-DU-LAC	64, rue Clément Ader 42153 RIORGES	

Riorges, le 04/03/2026

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Riorges
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 (parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002ER838493-1_006

Référence labo	42PM02780192	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A -- Vol 2 (8A 13)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET			Résultat		
Fraction	Couche		Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste		Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	
		Aspect, Texture, Couleur				Attaque chimique				Présence d'amiante
1	1	Colle Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	1	VMD	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				
Remarque concernant l'analyse		Couche non-analysée : Carrelage Dur Gris								

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002ER838493-1_007

Référence labo	42PM02780193	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Revêtement de mur - Revêtement de mur - Colle de carrelage (plinthe)		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 2 (8A 13)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

		Description	MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Colle Dur Gris	-	-	-	1	1	VMD	Non détecté ●
	2	Papier Souple Fibreux Beige	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : La couche Enduit / Effritable / Blanc n'est pas analysée car elle est présente en quantité insuffisante .
 Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.
 Couche non-analysée : Enduit Effritable Blanc

Référence échantillon : 002ER838493-1_008

Référence labo	42PM02780194	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 2 (8A 13)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

		Description	MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	1	1	VMD	Non détecté ●
	2	Toile Souple Fibreux Blanc	-	-	-				
	3	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
	4	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES AMIANTE

Référence échantillon : 002ER838493-1_009

Référence labo	42PM02780195	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 2 (8A 13)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	VMD
	2	Fibres Souple Fibreux Blanc	-	-	-				
	3	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
	4	Papier Souple Fibreux Beige	-	-	-				
	5	Enduit Effritable Beige	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté

Remarque concernant l'analyse : Les couches Carton / Souple Fibreux / Marron, Plâtre / Effritable / Blanc ne sont pas analysées car elles sont présentes en quantité insuffisante.
Couches 2, 3, 4, 5 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
Couches non-analysées : Carton Souple Fibreux Marron, Plâtre Effritable Blanc

Référence échantillon : 002ER838493-1_010

Référence labo	42PM02780196	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 2 (8A 13)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	1	FPB
	2	Faux-plafond Effritable Fibreux Beige	2	2	SLV				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			1 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002ER838493-1_011

Référence labo	42PM02780197	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Equipements divers et accessoires - Paillasse - Ciment		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 2 (8A 13)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Béton Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	1	VMD
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002ER838493-1_012

Référence labo	42PM02780198	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Colles de carrelage		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 6 (8A 27a)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Colle Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	1	VMD
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse RAS

Référence échantillon : 002ER838493-1_013

Référence labo	42PM02780199	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	03/03/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 6 (8A 27a)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Matériau Effritable Fibreux Blanc	2	2	SLV	Acétone	1	1	FPB
2	2	Laine Souple Fibreux Jaune	2	2	SLV	-	-	-	-
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			2 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse RAS

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES AMIANTE

Référence échantillon : 002ER838493-1_014

Référence labo	42PM02780200	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Cloisons légères ou préfabriquées - Jonction entre panneaux préfabriqués		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 6 (8A 27a)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées ^(*)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées ^(*)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Gris	-	-	Acétone	1	1	VMD	Non détecté	
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-		-				
	3	Papier Souple Fibreux Beige	-	-		-				
	4	Enduit Effritable Blanc	-	-		-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3, 4 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

Référence échantillon : 002ER838493-1_015

Référence labo	42PM02780201	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	26/02/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	04/03/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre		
Zone de prélèvement	Campus du Bourget - Université Savoie Mont Blanc Bâtiment 8A - - Vol 7 (8A 27b)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description			MOLP		MET			Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(*)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(*)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Enduit Effritable Blanc	-	-	Acétone	1	1	VMD	
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET				

Remarque concernant l'analyse : RAS

Référence dossier: RSC022026340859

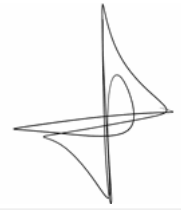
Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 3 MOLP et 10 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 11/11

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm
(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture
(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026340859
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Responsable d'équipe
Anaïs Feugère



L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 2026 AC 1/2

Assurance 2026 AC 2/2

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des échantillons bitumineux - recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMED)
- Information sur la présence d'un risque de minérale
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Toits Audits Énergétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de décontamination - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, projets, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques télématiques et électroniques ;

HDI Global SE
HDI Place 1, 30053 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HRB Hannover II 00320
VAT registration ID DE 21928782

Chairman of the Supervisory Board: Tordien Lese
Board of Management: Dr. Edgar Pils (Chairman),
Dr. Malte Ullrich, Dr. Dirk Hönig, David Hallen,
Dr. Barbara Kneissel-Schäfer, Dr. Thomas Kuhn,
Dr. Stefan Pöschel, Dr. Florent Strasser

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise
- Relevés 3D et relevés de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibres Céramiques Rétractables (FCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES
Tous Dommages Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR par sinistre
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladeur professionnelle	2 500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	300 000 EUR par sinistre 500 000 EUR par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous Dommages Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 15/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assuré.

Fait à Paris, le lundi 19 janvier 2026 - RE/CT

HDI Global SE
HDI Place 1, 30053 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HRB Hannover II 00320
VAT registration ID DE 21928782

Chairman of the Supervisory Board: Tordien Lese
Board of Management: Dr. Edgar Pils (Chairman),
Dr. Malte Ullrich, Dr. Dirk Hönig, David Hallen,
Dr. Barbara Kneissel-Schäfer, Dr. Thomas Kuhn,
Dr. Stefan Pöschel, Dr. Florent Strasser

Attestation sur l'honneur

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
- 35760 ST Grégoire - CPDI6825

Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier

N° CPDI6825 Version 003



Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'ICert, atteste que :

Monsieur PRANGER Geoffrey

Est certifié(e) selon le référentiel ICert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (s)
Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030	
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (s)
Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030	
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (s)
Date d'effet : 14/12/2023 - Date d'expiration : 13/12/2030	

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies>
Valable à partir du 01/09/2024.

Etienne Lamy



ICert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire



CPE DIFR 11 rev19

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Mme Dominique BISAGA, présidente de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441 355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du 1° de l'article L. 271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L128-28-1 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126-24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L126-28-1 du même code
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du même code.

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est soussignée d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrite auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02/01/2025

Dominique BISAGA
Présidente



AC ENVIRONNEMENT
Sage Entreprise - 64 Rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
S.A.T. en liquidation 1505 0004 - SIRET 44135591400298 - Téléphone 04 77 44 92 48 - 09 69 44 44 44 - www.ac-environnement.com

04 77 44 92 48
09 69 44 44 44
www.ac-environnement.com